

Importer des zones humides dans Geonature « zones humides »

<https://geo.pnrsud.fr/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur/>

Ce cahier des charges est mis à votre disposition pour la saisie de données relatives à la délimitation ou re-délimitation de zones humides. Il s'applique pour l'import d'une ou plusieurs zones humides délimitées dans le cadre d'inventaires, de dossiers dits "loi sur l'eau" (article R.214-1 du code de l'environnement et annexes) ou de documents d'urbanisme.

Ce cahier des charges est composé :

- De la présente note méthodologique expliquant les grands principes de la procédure d'import à respecter
- D'un dossier Qgis "clé en main" contenant les couches géographiques nécessaires à la procédure d'import. Ce dossier contient également un fichier excel d'aide au remplissage.
- D'un fichier "sit_zh_metadonnees" qui décrit les principaux champs de la couche des zones humides du SIT.

1. ÉTAPES POUR L'IMPORT EN LOT

Un projet QGIS est mis à votre disposition pour la saisie des nouvelles zones humides à importer : *sit_zh_import.qgz*.

Ce projet QGIS contient les données suivantes :

- « **ZH à importer** » : La couche de données vierge au format adapté, à remplir avec les zones humides à importer. Elle contient les champs minimums obligatoires à saisir en vue de l'import en lots dans Géonature ZH.
- « **Inventaire ZH (ne pas modifier)** » : Flux WFS de l'inventaire des zones humides dans son état actuel pour servir de base à votre saisie. Cette donnée ne doit pas faire l'objet de modification.
(<https://geoservices.business-geografic.com/adws/service/wfs/49e07534-c044-11ee-a2fb-e5d1c321c8b2?VERSION=1.1.0&SERVICE=WFS&REQUEST=GetCapabilities>)
- « **Communes** » : Flux WFS des limites communales de la BD Topo V3
(<https://geoservices.business-geografic.com/adws/service/wfs/49e07534-c044-11ee-a2fb-e5d1c321c8b2?VERSION=1.1.0&SERVICE=WFS&REQUEST=GetCapabilities>)
- « **Photographies aériennes** » et « **Plan IGN V2** » : Flux WMS pour les orthophotos et fonds de plans de l'IGN dans leurs dernières versions
(<https://wxs.ign.fr/decouverte/geoportail/wmts?SERVICE=WMTS&REQUEST=GetCapabilities>)
- « **cr_delim** » : table contenant les valeurs du formulaire de saisie dans la couche « ZH à importer »
(Attention ! Ne pas modifier ou supprimer de l'application)

Pour vous aider, une description des champs obligatoires et des modalités de remplissage de la couche « ZH à importer » est disponible avec le projet Qgis dans le fichier excel *sit_zh_aide_remplissage.xlsx*.

Un fichier « *sit_zh_metadonnees.xlsx* » accompagne également le projet.

1.1. Dans le cadre d'un inventaire

La couche "ZH à importer" remplie devra être **validée par les instances de gouvernance de l'étude (COFIL ou COTECH)**. Une fois ces données validées, le projet Qgis devra être renvoyé par le maître d'ouvrage ou son prestataire à l'adresse sit-zh@parcduluberon.fr, accompagné d'un document attestant la validation de la donnée. L'administrateur du SIT se chargera alors de l'import en lot et vous préviendra lorsque l'import sera effectué. Une fois cela fait, un compte sera ouvert en votre nom sur l'application en ligne, à laquelle vous devrez accéder pour finir de renseigner les fiches de chaque zone humide (champs descriptifs des onglets 1 à 8).

1.2. Dans le cadre d'un dossier dit « loi sur l'eau » ou d'un document d'urbanisme

La couche « ZH à importer » sera à transmettre à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) compétente qui instruira le dossier et validera la donnée produite. La DDTM la transmettra ensuite à l'administrateur du SIT pour intégration dans l'inventaire « zones humides ».

2. REGLES DE SAISIE DANS LA COUCHE « ZH A IMPORTER »

Seules les zones humides à créer, à modifier ou à supprimer doivent être saisies dans la couche « ZH à importer ». Les zones humides déjà existantes dont la géométrie reste inchangée ne doivent pas figurer dans cette couche de données.

Idéalement, la saisie du périmètre de la zone humide devra se faire à une échelle comprise entre le 1/2500^{ème} (précision de l'orthophoto) et le 1/25000^{ème}. Si la zone humide n'a pas été saisie partout à la même échelle, alors indiquer l'échelle la moins précise. L'échelle de saisie retenue sera celle donnée en information comme échelle de visualisation dans l'application du SIT ZH pour l'utilisateur.

Les modalités de remplissage des champs sont détaillées dans le fichier excel *sit_zh_aide_remplissage.xlsx*.

En plus de ces modalités de remplissage, **certaines règles de topologie doivent absolument être respectées** :

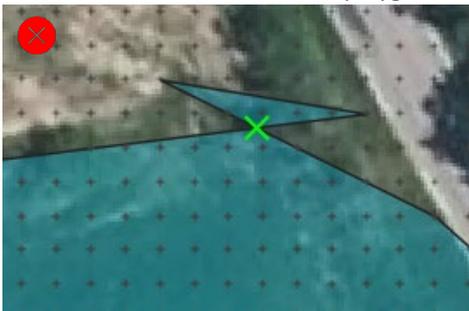
- Pas de superposition entre les nouveaux polygones de zones humides au sein de la couche « ZH à importer » (**Attention ! S'il y a superposition, vous ne pourrez pas enregistrer votre saisie**)



- Pas de trous entre deux zones humides sensées être contiguës au sein de la couche « ZH à importer »



- Pas d'auto-intersections sur les polygones de la couche « ZH à importer »



- Pas de superposition entre les nouveaux polygones de zones humides dans la couche « ZH à importer » et les polygones de zones humides déjà présents dans la couche « Inventaire ZH »



- Pas de nouveau polygone de zone humide à l'intérieur d'une zone humide déjà existante
- Pas de zones humides créées par buffer (le nombre de sommets générés aux extrémités rendraient la donnée inutilisable dans l'application par la suite)
- Les zones humides ne doivent pas être découpées aux limites administratives (communes, départements, EPCI, etc.) ni au bassin versant

3. CONTACTS

Anne-Laure BARTHELEMY – Animatrice zones humides régionale

Mail : annelaure.barthelemy@cen-paca.org

Port : 07 83 11 13 41

Jérôme BRICHARD – Administrateur référent du SIT zones humides

Mail : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Port : 04 90 04 42 37